

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

22 Mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M. GIRIAT, M. GALLET, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, J-O. RABOT, C. BIOLAY, M. GRENIER,

Absents : V. KRYCK, A. NEUSSER, D. GANNE, G. MASRARI,

Absents excusés : J-M. PALINIEWICZ, M. LAPTEVA, C. TOWNSEND, Michèle GALLET, P. GUINOT, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. CHALENDAR, H. GRANGE,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M. GIRIAT, M-C. ROCH à O. GUICHARD, W. DELAVENNE à J-F. OBEZ, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. LAPTEVA à S. MANFRINI, C. TOWNSEND à C. BIOLAY, Michèle GALLET à M. GALLET, M. CHALENDAR à R. OTZENBERGER, H. GRANGE à M. GRENIER

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. RABOT adjointe administrative.

9. Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Vu le tableau des emplois,

Vu la délibération D 2023 20 03 030 modifiant le tableau des effectifs,

Pour le service technique

L'agent responsable du service des espaces verts a annoncé son départ de la collectivité au 31 août 2023. Il convient donc de publier le poste pour le remplacer, et recevoir des candidats.

Il convient de créer les postes suivants, à compter du 1^{er} septembre 2023, correspondant à tous les grades possibles de recrutement sur ce poste :

- Un poste d'adjoint technique à temps complet
- Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- Un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Un poste d'agent de maîtrise principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un poste d'agent de maîtrise principal de 1^{ère} classe à temps complet

A noter que le poste sera ouvert en catégorie B sur tous les grades du cadre d'emploi des techniciens territoriaux également, mais que ces postes sont déjà ouverts au tableau des effectifs.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉÉ** les postes susvisés à compter du 1^{er} septembre 2023,

- DIT que la dépense sera imputée au BP 2023, chapitre 012.

Fait à Ornex, le 26 mai 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 26 mai 2023
Affiché le : 26 mai 2023

